



**POUR UNE
JUSTICE PLUS
ACCESSIBLE**

RAPPORT ANNUEL

2017-2018



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Côte-Nord**

justicedeproximite.qc.ca

**Centre de justice de proximité de la
Côte=Nord**

106, rue Napoléon, bureau 200
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
Téléphone : 581 826-0088
Sans frais : 1 844 960-7483

Veillez noter que, dans ce rapport, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes. Il est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidente	4
2. Mot de la direction	5
3. Présentation du CJP de la Côte-Nord	6
3.1. Mission, valeurs et services	8
3.2. Structure organisationnelle	8
4. Remerciement	9



1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le premier rapport d'activités du Centre de justice de proximité Côte-Nord. En 2014, constatant le besoin flagrant d'un meilleur accès à l'information juridique pour les Nord-Côtiers, les organismes de justice alternative de la Côte-Nord, la Croisée et Convergence Manicouagan (qui portent maintenant tous deux le nom d'Équijustice), ont interpellé des partenaires préoccupés également par la situation.

La mission : La création d'un Centre de justice de proximité pour la Côte-Nord.

Le défi : Concevoir un projet novateur qui couvrira l'immensité du territoire de la Côte-Nord de 236 000 km² et répondre aux besoins particuliers des populations allochtones et autochtones qui l'habitent.

Ensemble, nous avons conçu et porté le projet d'un Centre de justice de proximité par et pour la Côte-Nord. Je souhaite remercier chaleureusement chacun des partenaires pour leur contribution essentielle qui a permis cette année de transformer nos espoirs en réalité.

Isabelle Fortin
Présidente du CJPCN

2. MOT DE LA DIRECTION

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le premier rapport annuel du Centre de justice de proximité Côte-Nord. Dans l'attente de l'inauguration du CJPCN, nous travaillons avec ardeur afin que le Centre de justice de proximité Côte-Nord soit fonctionnel dès son ouverture.

En effet, depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le 12 mars 2018, le conseil d'administration s'est rencontré à une autre reprise. Les politiques relatives aux conditions de travail et celles relatives aux achats ont été adoptées.

La mission du Centre de justice de proximité Côte-Nord s'inscrit dans une approche préventive et éducative de la justice. En facilitant la compréhension du système de justice, en valorisant les modes de prévention de règlement des différends et en impliquant les citoyens, le Centre de justice de proximité Côte-Nord deviendra une ressource de première ligne en matière de justice. Il s'agit d'un défi de taille que nous relèverons avec l'aide de nombreux et indispensables partenaires des milieux juridiques et communautaires.

Je remercie les membres du conseil d'administration du Centre de justice de proximité Côte Nord pour leur dévouement et leur disponibilité. Leur travail a permis d'innover dans le modèle des Centres de justice de proximité en établissant un siège social à Sept-Îles et un point de service à Baie-Comeau.

Isabelle Blouin
Directrice du CJPCN

ISABELLE BLOUIN
Directrice





3. PRÉSENTATION DU CJPCN

3.1. MISSION, VALEURS ET SERVICES

MISSION

Le Centre de justice de proximité de la Côte-Nord est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique, de soutien et d'orientation offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

VISION

Être un lieu reconnu d'information juridique et de référence, proche des citoyennes et des citoyens, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système judiciaire.

VALEURS

- Impartialité
- Ouverture d'esprit
- Respect et empathie
- Collaboration

NOTRE MISSION D'INFORMATION

Les juristes offrent à tous les citoyens des services d'information juridique, de soutien et d'orientation, mais ne peuvent pas donner de conseils, d'opinions ou d'avis juridiques.

3.2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018

Le conseil d'administration 2017-2018 était composé des personnes suivantes :

- Présidente : Mme Isabelle Fortin
- Vice-présidente : Mme Cathie Vignola
- Trésorière : Mme Mireille Joncas
- Secrétaire : Me Isa-Ève Boucher
- Administrateurs :
 - M. Claude St-Pierre
 - Me François Wullaert
 - Me Maxime Caron

LE PERSONNEL

- Directrice générale : Me Isabelle Blouin

4. RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Centre de justice de proximité Côte-Nord est financé à 100 % par le Bureau du Fonds Accès Justice.

Merci !

106, rue Napoléon, bureau 200
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7

Téléphone : 581 826-0088
Ligne sans frais : 1 844 960-7483
cotenord@cjpqc.ca

Financé par:

Justice
Québec 



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ**
Côte-Nord